

Système d'information sur l'orientation dans le supérieur

(ORISUP)

RESPONSABLE DU TRAITEMENT : la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

OBJET DU TRAITEMENT DE DONNEES

Finalités

Le traitement a pour objet :

- disposer d'informations de base fiables et cohérentes sur l'ensemble du dispositif national d'orientation dans l'enseignement supérieur et sur le parcours des candidats à une inscription dans une formation du premier cycle de l'enseignement supérieur et des étudiants dans l'enseignement supérieur ;
- réaliser des études sur l'efficacité de l'enseignement supérieur selon les populations d'étudiants, selon les filières, selon les types d'établissements ;
- disposer de données pour mener à bien des études prospectives et longitudinales.

Ce traitement est à finalité statistique.

Base légale

[Article 6 \(1\)](#) du règlement général sur la protection des données (RGPD) Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investi le SIES (articles 4, 5 et 5 bis du [règlement 223/2009 relatif aux statistiques européennes](#)), [article 1](#) de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques ; [article 72 de l'arrêté du 17 février 2014](#) fixant l'organisation de l'administration centrale des ministères de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et de l'enseignement supérieur et de la recherche qui vient préciser les missions dont le SIES est investi au sein du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

DONNEES TRAITÉES

Catégories de données traitées

- Données d'identification et d'identité :
 - numéro d'identifiant élève ou étudiant, civilité, noms, prénoms, date de naissance, sexe, état civil, pays, département et commune de naissance, nationalité, coordonnées personnelles
- Informations relatives aux candidats boursiers
- Données liées aux demandes d'assimilation à des candidats résidant dans l'académie où se situe la formation sollicitée
- Données relatives au parcours du candidat
- Données relatives à la scolarité du candidat et des étudiants
- Informations relatives au baccalauréat
- Données de connexion aux outils de recueil et le traitement des vœux des candidats dans le cadre de la gestion de la procédure nationale de préinscription dans une formation du premier cycle de l'enseignement supérieur

- Données liées aux vœux et sous-vœux des vœux multiples (éléments pour chaque vœu/sous-vœu) formulé dans le cadre de la gestion de la procédure nationale de préinscription dans une formation du premier cycle de l'enseignement supérieur
- Liste et descriptif des établissements d'enseignement supérieurs publics et privés

Source des données

Les données d'ORISUP s'appuie sur différents systèmes d'informations : données issues des traitements PARCOURSUP, APB, AGLAE, OCEAN, SISE, SIECLE, SYSCA, SCOLEGE et SAFRAN, SIFA.

Personnes concernées

- Elèves scolarisés dans les établissements du second degré de l'enseignement public et privé et leurs responsables,
- Etudiants poursuivant des formations d'enseignement supérieur publics et privés ou en réorientation

DESTINATAIRES DES DONNEES

Catégories de destinataires

- Agents individuellement désignés et spécialement habilités du service statistique ministériel du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- les services statistiques ministériels rattachés aux ministères autres que celui chargé de l'enseignement supérieur qui assurent la tutelle d'établissements d'enseignement dispensant des formations initiales d'enseignement supérieur ;
- les services statistiques académiques ;
- Pour l'exercice de leurs attributions, les membres du comité éthique et scientifique institué en application du XI de l'article L. 612-3 du code de l'éducation ;
- les organismes de recherche et les chercheurs qui ont conclu une convention avec le service statistique du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche pour les seules données pertinentes au regard des finalités qu'ils poursuivent, après application d'un traitement rendant impossible l'identification directe ou indirecte des personnes concernées.

DUREE DE CONSERVATION

- Les données du présent traitement sont conservées pendant une durée maximale de quinze ans pour la finalité énoncée à l'article premier, sauf les données relatives aux nom de famille, nom d'usage et prénoms qui sont conservées pendant une durée maximale de deux ans, durées au terme desquelles les données font l'objet d'un archivage dans les conditions prévues par le livre II du code du patrimoine.

DROITS DES PERSONNES SUR LES DONNEES LES CONCERNANT

Les personnes concernées peuvent exercer les droits prévus à [l'article 85 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978](#) relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Elles peuvent accéder et obtenir copie des données les concernant ou les faire rectifier. Elles disposent également d'un droit à la limitation du traitement de leurs données.

Exercer ses droits

Pour toute autre information ou exercice de vos droits sur les traitements de données personnelles mis en œuvre par le SIES, vous pouvez contacter (avec copie de votre pièce d'identité en cas d'exercice de vos droits) orisup@enseignementsup.gouv.fr.

NOTA : le droit à l'effacement ne s'applique pas aux traitements d'intérêt public, ainsi que le droit d'opposition pour les traitements à finalité statistique d'intérêt public (articles 17-3-b et 21-6 du [règlement général sur la protection des données](#)).

Réclamation auprès de la Cnil

Si vous estimez, même après avoir introduit une réclamation auprès du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, que vos droits en matière de protection des données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Cnil à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07. Dans le cadre de l'exercice de vos droits, vous devez justifier de votre identité par tout moyen. En cas de doute sur votre identité, les services chargés du droit d'accès et le délégué à la protection des données se réservent le droit de vous demander les informations supplémentaires qui leur apparaissent nécessaires, y compris la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature. »